

Boisemont



Bulletin d'informations Municipales

janvier 2008

Sommaire

- Page 2
 - Edito
- Page 3
 - Logements locatifs
 - Inauguration vitraux de l'église
- Page 4
 - Lily Herse
- Page 5
 - Comme un avion sans ailes
 - Boisemont Tennis Loisirs
- Page 6
 - Broderie
- Page 7
 - Petits gâteaux de Noël
 - Repas de Noël
- Page 8
 - Du côté de l'Ecole
- Page 9
 - Les Grosses Têtes
- Page 10
 - Déchets d'équipements électriques
 - Attention Arnaque
- Page 11
 - Vie du Conseil
 - Micro-crèche
 - Comité des Fêtes
 - Association Alzheimer
 - Etat Civil
- Page 12
 - Calendrier 2008

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette fin d'année fut particulièrement chargée pour l'équipe municipale et d'importantes décisions ont été prises concernant notre village.

C'est tout d'abord le choix du promoteur devant réaliser 25 pavillons, en deux tranches, dans le secteur situé au nord de la rue de Vauréal et dont le projet a été exposé pendant deux mois en mairie.

C'est ensuite la mise au point du dossier du quartier de la Cupidonne, également exposé, dont les problèmes fonciers ne seront résolus qu'à l'été 2008, suite à la déclaration d'utilité publique sollicitée auprès de monsieur le Préfet.

Enfin c'est l'acquisition, à l'amiable, de la propriété de madame Gobin, destinée à la réalisation de cinq logements locatifs, ce qui faisait cruellement défaut dans notre commune, pour accueillir les jeunes ménages.

Rappelons que ces petites opérations immobilières, parfaitement maîtrisées, et dans le plus grand respect de notre cadre de vie, permettront notamment de conserver notre école de village, à la grande satisfaction des enfants et des parents.

Les prochaines échéances électorales ne permettant pas (de par la loi) de faire un bilan de mandat ou de s'engager sur des projets dans la revue municipale, ce sera donc à la future équipe se présentant à vos suffrages de vous faire part de son programme. J'espère qu'il sera dans la continuité de ce qui a été fait depuis des décennies, pour le bien vivre dans notre commune.

Permettez enfin, que pour ce dernier éditorial de la mandature, je remercie ici toutes les personnes, élues, fonctionnaires et acteurs associatifs, pour ce qu'ils ont fait de positif pour Boisemont et ses habitants.

Je vous souhaite une excellente année 2008 et vous assure de mon attachement et de mon profond dévouement.

Cordialement

Jean Claude Wanner



Projet de réalisation, par la Commune, de cinq logements locatifs

Il y a deux ans déjà, le Conseil Municipal envisageait l'aménagement d'une propriété située Grande Rue en trois logements locatifs. L'aboutissement de la procédure de préemption engagée par la Commune ayant tardé, la Municipalité a décidé de faire l'acquisition à l'amiable des bâtiments et du terrain situés 15 rue Maurice Fouquet, au prix de 312 000 euros (frais d'agence inclus). Une étude de faisabilité de 5 logements, entreprise par le Pact Arim, comportant un plan de financement compatible avec les finances communales, avait été soumise auparavant aux conseillers municipaux. Il faut savoir que ce type

d'opération bénéficie d'importantes aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Une consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancée, ainsi que celle d'un architecte, maître d'œuvre pour cette réalisation. C'est le Pact Arim, en tant que AMO, et Pascal Maquin et Jean Pons, cabinet d'architecte à Auvers sur Oise, en tant que maître d'œuvre, qui ont été retenus.

Le début des travaux, après obtention du permis de construire et après consultation des entreprises, est envisagé pour la fin de l'été 2008.

Inauguration des vitraux de l'église

Le 15 décembre 2007 les vitraux de l'église Sainte Madeleine furent inaugurés en présence de monsieur le député, Axel Poniatowski, de madame Rebecca Delattre-Comble, accompagnée de son mari Pascal et de nombreux Boisémontais.

Après le discours de Mr le Maire saluant le talent de l'artiste Rebecca, dont le travail remarquable fut admiré par toute l'assistance, et remerciant Mr le député d'avoir consacré une partie de sa réserve parlementaire pour financer cette restauration, Mr Poniatowski rendit à son tour un hommage à nos talentueux et sympathiques professionnels.

Ce fut ensuite l'Ensemble Vocal de l'Hautil, sous la direction d'Alain Dubois, son chef de chœur et professeur de chant (*), qui nous offrit un concert de qualité, mais malheureusement trop court, faute de temps, car il devait se rendre à Chanteloup les Vignes pour une autre prestation. Gageons que nous aurons la chance de les recevoir au complet pour un concert dans notre église, dont l'acoustique est exceptionnelle.

() Si vous êtes intéressés, l'Ensemble Vocal de l'Hautil répète tous les jeudis, à 20h30 à l'Ecole de musique d'Andrésy, où il accueille tous les amoureux de chants, quel que soit leur niveau de solfège ou vocal – contact : 06.18.18.58.84 - algabange@yahoo.fr.*



Lily Herse, une Boisémontaise à l'honneur

Lily, de son nom Lysiane Herse, épouse Desbois, est née à Caen le 6 janvier 1928.



Elle incarne pendant de longues années le cyclisme féminin en France.

Son père, René Herse, était un célèbre constructeur de cycles spécialisés. Sa mère, qui tenait la comptabilité et la gestion de l'affaire familiale, faisait des compétitions de vélo et était détentrice, à l'époque, du meilleur temps dans Paris-Dieppe.

Suivant la trace de ses parents, Lily deviendra une grande dame du vélo.

Elle commence la course cycliste très jeune. A 7 ans, son père lui fabrique son premier vélo, et tous les jeudis et dimanches, Lily s'entraîne, son plaisir étant de rouler.

C'est naturellement qu'elle s'inscrit à l'âge de 13 ans à des courses appelées "Prix Alcyon" et qu'elle gagne fréquemment. A 14 ans, elle participe à sa première "polymultipliée" à Chanteloup, à tandem.

Les courses sur piste ne l'intéressent pas. Le cyclotourisme est sa passion : elle y aime l'ambiance, les paysages qu'elle découvre et les côtes !... car c'est une prodigieuse grimpeuse.

Lily est une cyclotouriste accomplie.

Elle court en tandem avec Robert Prestat et détient presque tous les records, de la "polymultipliée" de Chanteloup au "brevet des randonneurs des Vosges" : 230 km en 9h40mn, à celui des Alpes en 11h17mn et celui des cols pyrénéens où elle règle Pau-Luchon en 9h30mn.

A la Poly de Chanteloup, les tandems Herse furent vainqueurs de 1948 à 1956.



Le record pour les 72,750 km fut établi en 1948 en 2h5'40" par l'équipage constitué de Jacques Cocu et Lily Herse.

Elle gagna les "poly" 10 années consécutives.

Lily prend une licence en 1956 et gagne son premier championnat de France. Elle enchaînera les victoires : 8 sur 11 courses ! (se contentant de la 2^{ème} place pour les 3 autres !).

Elle court pendant 11 ans jusqu'en 1967 où elle arrête la compétition.

En 1968, elle devient entraîneur d'une équipe féminine jusqu'en 1975.



En parallèle avec cette carrière de championne, le certificat d'études en poche, Lily veut travailler dans l'atelier de ses parents. Pour eux, ce fut une déception car ils auraient souhaité que Lily continue ses études mais elle en avait décidé autrement.

Pour essayer de l'écœurer de ce métier, son père lui donne "des petits boulots pas drôles" mais c'est sans compter avec la détermination de Lily qui s'accroche et réussit à trouver sa place dans l'équipe. Jean, son futur mari, y travaille également depuis 1941, il avait 17 ans. L'équipe comptait alors 6 ouvriers.



La clientèle était uniquement française, américaine (en Californie) et japonaise.

Des personnes célèbres ont eu le privilège de posséder un vélo Herse, citons entre autres Louison Bobet, Catherine Deneuve, Jacques Brel, Jean-Marc Thibault...

Lily arrête sa fonction d'entraîneur pour raisons familiales en 1975, son père est malade. Il décède en 1976 et sa mère le rejoint en 1978.

Lily, avec l'aide son mari Jean Desbois, reprennent seuls l'affaire jusqu'en 1986 où Jean, après plus de 47 ans de travail, cesse de produire (la production était d'un vélo par jour !)

La marque a été revendue récemment à des américains.

René Herse puis sa fille Lily conduisirent la marque à un renom quasi-égalé dans le milieu des cyclotouristes.

Lily a également d'autres passions : la photographie, le tricot (jacquard), le ski, la nature et les fleurs.

Aujourd'hui, à 79 ans, Lily ne dispute plus de courses, mais elle faisait encore des sorties à vélo il y a 7 ans. Peut-être l'avez-vous croisée ...

Comme un avion sans ailes...

Jean-Michel et Dominique Léonard sont passionnés par l'aviation. Ils ont commencé par le parapente puis le paramoteur et enfin



l'ULM. Après avoir débuté avec des appareils achetés d'occasion, ils entament eux-mêmes la construction de "A à Z" de leur ULM trois axes. Ils commencent l'assemblage du fuselage dans la salle à manger de Jean-Michel et de sa

femme Pascale à Vauréal, puis faute de place, continuent sur la terrasse, sous une bâche ! Enfin, ils viennent à Boisémont, chez des amis, pour finir le montage du tableau de bord et du moteur. Les ailes seront assemblées sur un terrain du décollage près de Gournay. Nous vous montrerons des photos du 1^{er} vol très prochainement.



Boisémont tennis loisirs

Un club dynamique au cœur du village.

Une année s'achève, une autre recommence : les membres du bureau du Boisémont Tennis Loisirs ont le plaisir de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2008. Que cette nouvelle année apporte à chacun d'entre vous la joie, le bonheur et surtout la santé.

La saison tennistique 2007-2008 du BTL a repris en septembre dernier. Après un automne plutôt clément, la période hivernale se fait quelque peu sentir. Avec les fortes gelées de décembre, et celles certainement à venir dans les prochaines semaines, l'activité sur les courts se trouve fortement ralentie. Toutefois, dès que le soleil brille et chauffe un peu l'atmosphère, il est toujours agréable de venir, même en plein hiver, "taper dans la balle".

Le recrutement des membres s'est effectué, pour cette nouvelle saison, en deux temps : une première vague d'inscription en juin complétée par une seconde en septembre. Cette mécanique d'inscription a permis d'obtenir un renouvellement significatif des effectifs. A ce jour, 46 membres, dont 28 enfants, constituent le socle du club. Autre évolution notable, le contingent de femmes adultes est en forte hausse, prélude peut-être d'un noyau dur de joueuses qui pourraient enfin réaliser le projet de pouvoir jouer "entre filles" et pourquoi pas créer un créneau d'entraînement qui leur serait spécifique.



perfectionnement et d'un créneau d'une heure et demie le samedi matin, plus spécialement réservé à l'entraînement des adultes et des adolescents.

Les jeunes ont montré, cette année, un très fort engouement pour les cours donnés par notre fidèle enseignant, Dominique Feron, qui est à la tête de quatre créneaux d'une heure le mercredi après-midi en initiation et

Côté résultats sportifs, notre équipe Hommes a atteint, cette année, la finale de la coupe Potel et est engagée dans divers tournois. Si vous souhaitez intégrer cette équipe et renforcer ainsi son effectif, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Côté événements, nous prévoyons, comme chaque année, des journées d'animation. En voici le calendrier prévisionnel :

Samedi 26 janvier 2008 : Traditionnelle Galette des Rois du BTL qui aura lieu à partir de 15 heures et, cette année, dans la Salle du Château, avec au programme des animations, concours et tombola pour petits et grands. Réservez dès maintenant cette date dans vos agendas. Une invitation parviendra directement aux adhérents, toutefois si vous n'êtes pas encore membre de notre club et que vous êtes intéressé par nos activités, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

Mercredi 21 mai 2008 : Sortie des jeunes de l'école de tennis à Paris pour assister, dans l'un des plus célèbres stades du grand Chelem, aux Qualifications de Roland Garros. Une après-midi très appréciée, chaque année, par les enfants qui découvrent, souvent pour la première fois, le spectacle du tennis de haut niveau.

Un samedi en juin 2008 (date non encore définie) : Grande Fête du BTL avec tournois, remise de récompenses et goûter de clôture de la saison tennistique.

Le bureau a été réélu lors de l'AG du 12 octobre dernier. Il est composé de 4 membres actifs qui souhaiteraient s'entourer de nouveaux bénévoles. Alors si vous êtes intéressé(e) (juste 4 réunions de bureau par an !) et que vous souhaitez apporter votre contribution à l'animation de ce club, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des membres de l'équipe actuelle.

Enfin, une toute nouvelle plaquette de présentation du BTL sera mise à la disposition en mairie dès janvier 2008. Vous y trouverez toutes les informations utiles. Alors que vous soyez intéressé(e) par un apprentissage du tennis ou préféreriez simplement bénéficier de l'accès aux courts, débutant(e) ou initié(e), alors n'attendez plus : rejoignez-nous !

Dans l'attente de vous rencontrer sur les terrains ou lors de nos journées d'animation,

Pour le bureau du BTL, Christine Merveille.

Nous vous rappelons les contacts utiles, pour toute question :

Mme Maryse Tenaillon, secrétaire, 01 34 21 19 60

maryse.tenaillon@fr.pwc.com.

Mme Christine Merveille, trésorière, 01 34 42 02 93

christine.merveille@wanadoo.fr

M. François Lainée, président, 01 34 66 87 32

laineef@aurigapartners.com

BRODERIE (*)

On ne peut rester insensible aux sublimes créations brodées. Souvent c'est en regardant les broderies que la personne souhaite se lancer. Mais la broderie c'est quoi au juste ? La broderie est un art de décoration qui consiste à ajouter sur un tissu un motif plat ou en relief fait de fils. De cette définition de la broderie, il convient de rajouter trois grands domaines de broderie. La broderie manuelle (au crochet par exemple), la broderie semi mécanique et la broderie industrielle. Il existe en plus différentes techniques de broderie, dont voici un petit aperçu.

Le point de croix

Le point de croix a connu en France ses heures de gloire principalement à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale.



Exemple de point de croix

Très répandu dans le monde entier, point en forme de "X", brodé d'après un modèle en point compté, ou sur une toile pré-imprimée.

Un point est constitué de 2 points obliques. Il existe deux méthodes :

- la traditionnelle où chaque croix est formé l'une après l'autre : xxx xx xxxx par exemple.
- la danoise où l'on brode d'abord les demi-points du dessous à l'*aller* et les demi-points du dessus au *retour* pour former les croix : /// // /// à l'aller puis \\\ \ \ au retour, ce qui donne le même résultat : xxx xx xxxx.

L'essentiel est que tous les points se fassent dans le même sens.



La broderie au point compté

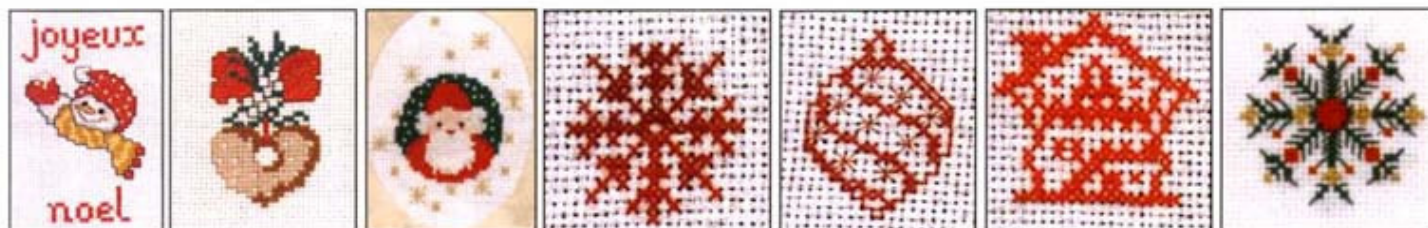
La broderie au point compté est une activité remise au goût du jour ! Le point compté est une broderie au point de croix sur une toile sans motif peint. Pour reproduire un diagramme, il faut donc compter les points.

Logiciels informatiques

Le principal intérêt avec un logiciel de point de croix, est de pouvoir créer ses propres grilles. On peut aussi transformer une image en grille pour le point de croix. N'oubliez pas que vous allez transformer n'importe quelle photo en splendide grille en un clic de souris, cela demande beaucoup d'adresse et de travail pour arriver à un résultat correct.

"Super Point de Croix" et "PCStitch" sont les logiciels les plus connus.

Quelques idées à broder en cartes de vœux par exemple :



(*) Extrait d'un article plus détaillé disponible sur le site de Boisemont (www.ville-boisemont.fr, rubrique "Cadre de vie")

Petits gâteaux de Noël

Les célèbres marchés de Noël, qui sont devenus depuis quelques années des lieux incontournables en décembre, accueillent de nombreux visiteurs qui viennent y découvrir les mille et une merveilles qui ajouteront un petit plus aux fêtes de fin d'année.

En Alsace, parmi les nombreux étals des marchés, on en trouve qui proposent les "petits gâteaux de Noël" issus d'une très ancienne tradition.



Ces petits fours ("bredle" en alsacien) se confectionnent dès le début du mois de décembre. Ils se découpent dans de jolies formes traditionnelles ou sont pressés sous des moules à empreintes et se conservent ensuite

dans de grandes boîtes métalliques pour être dégustés jusqu'en janvier entre amis ou à chaque pause gourmande !

Les petits gâteaux de Noël se déclinent en de multiples recettes, toutes plus savoureuses les unes que les autres. Tous les goûts s'y retrouvent : la cannelle dans les "schwowebredle", l'anis dans les "springerle", le miel dans les "leckerlis", les épices, les écorces d'orange et de citrons, les amandes, les noix ...

Nous vous proposons quelques unes de ces recettes simples à réaliser.

Schwowebredle

250 g beurre, 350 g sucre, 150 g d'amandes râpées, 1 cuillère à café de cannelle, 1 œuf, 500 g farine

Faire ramollir le beurre, ajouter sucre, amandes, cannelle, œuf, et farine. C'est une pâte épaisse qui s'étale au rouleau et dans laquelle on découpe des formes à l'emporte-pièce. Avant cuisson, dorer les gâteaux avec un mélange jaune d'œuf /quelques gouttes de café. Temps de cuisson : 10/12 minutes à four moyen.

Leckerlis

500 g miel, 300 g sucre, 300 g amandes hachées, 100 g orange confite, 100 g citron confit, 15 g cannelle, ½ cuillère à café girofle en poudre, ½ cuillère à café muscade râpée, ½ verre liqueur kirsch, 600 g farine

Faire chauffer le miel. Quand il mousse, ajouter le kirsch. Retirer du feu, ajouter tous les ingrédients, la farine en dernier. Laisser refroidir. Etaler la pâte sur 1 cm d'épaisseur sur une plaque farinée. Enfourner.

Temps de cuisson environ 10 mn à 120°. La pâte doit être un peu molle à la sortie. Glacer toute la pâte avec un mélange sucre glace/kirsch. Découper immédiatement de petits carrés et laisser refroidir.

Repas de Noël

Comme tous les ans, la municipalité a convié ses anciens à son repas annuel de Noël, qui a eu lieu au Château le 2 décembre dernier.

En poussant la porte, de jolies tables rondes décorées, un grand sapin garni de boules bleues et de guirlandes argentées, ravissent les invités. Chaque convive féminine reçoit une rose en signe de bienvenue. Les hôtesse sont prêtes pour commencer le service !

Chacun trouve sa place pour déguster un fin repas réalisé sur place par Armand de Sousa avec l'aide de son équipe habituelle, Maryvonne, son épouse, ainsi que Hélène, Marilyn, Eve et Caroline.

Chaleur et convivialité étaient présentes autour du festin car la météo, elle, n'était ni chaleureuse ni conviviale, c'était plutôt le genre pluie et tempête !

Les participants, fidèles à cette manifestation annuelle joyeuse et gastronomique, n'ont pas hésité à danser et chanter sur les belles chansons d'hier et d'aujourd'hui, animées par Maïté et Michel son mari, qui avaient déjà animé le repas l'an dernier. Quelle délicieuse journée ! ...

Quelques anciens n'avaient malheureusement pas pu être parmi nous pour raisons de santé, dont nos doyennes. Nous les encourageons de nos vœux pour un très prompt rétablissement.



Monsieur le maire et les membres du CCAS ont souhaité à tous de bonnes Fêtes.

Du côté de l'école

La fin de l'année 2007 a été riche en événements.

Le 8 décembre, une vingtaine d'enfants d'élémentaire et leurs parents ont participé à un cross organisé par la ville de Menucourt dans le cadre du Téléthon.

Lors de la semaine de la SSI (Semaine de la Solidarité Internationale), les élèves de cycle 3 ont exposé leur travail dans la salle Corraze : une comparaison des conditions de vie entre la France et le Bénin, en ce qui concerne l'école en particulier.

Le samedi 15 décembre a eu lieu le traditionnel marché de Noël.



Les objets fabriqués au cours des ateliers du vendredi après-midi ont tous été vendus. Vers 11h, les enfants ont chanté des chants de Noël devant leurs parents venus nombreux, et cette matinée s'est terminée par un verre de l'amitié.



Merci aux parents qui ont aidé à la réussite de cette petite fête.

Le mardi 18 décembre, toute l'école s'est rendue au Grand Rex, voir le film "le Renard et L'enfant". Petits et grands ont beaucoup apprécié. Les élémentaires ont ensuite participé à un parcours interactif sur les coulisses du cinéma. Le jeudi 20 décembre, tous les enfants sont allés voir un spectacle musical "Piccolo Saxo" au cinéma l'Antarès à Vauréal. La caisse des écoles a offert ces deux manifestations.

Le vendredi 21 décembre, c'était encore la fête, autour du repas de Noël.



Tous les enfants de l'école y ont participé. L'après-midi, le Père Noël a distribué les cadeaux dans une ambiance festive.



Rappel des prochaines manifestations :

Vendredi 11 janvier : soirée loto. A cette occasion, nous tirerons la Galette des Rois.

De janvier à mars : activité escrime du CP au CM2.

Du 21 au 26 janvier, les élèves de cycle 3 partiront en classe découverte du milieu montagnard, à St Jean d'Arves.

L'activité piscine se poursuit jusqu'à fin mars.

Le carnaval sur le thème de la montagne aura lieu le samedi matin 22 mars. Tous les Boisémontais, petits et grands, y sont conviés. Préparez vos friandises car les enfants sonneront certainement chez vous !

En attendant, nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2008.



Les Grosses Têtes

Une émission connue de tous et un rendez-vous incontournable de l'après-midi sur RTL.

Philippe Bouvard, entouré de ses sociétaires et de ses invités d'honneur, joue plus que jamais avec l'actualité et tout ce qu'elle contient, de l'absurde à l'insolite, en passant par les histoires drôles.



Invités par RTL pour l'enregistrement de cette émission ce mercredi 5 décembre, c'est une quarantaine de Boisemontais qui prennent place dans le bus affrété par le Comité des Fêtes pour l'occasion. Il est 7h30, nous quittons Boisemont direction la capitale ! Après un parcours très embouteillé, nous franchissons enfin les portes de RTL du 22, rue Bayard pour quelques heures de décontraction et de rires !

Très simplement, nous sommes accueillis et installés dans une petite salle d'environ 100 personnes. Face à nous sur le plateau, s'installe la "brochette du jour". Le maître de cérémonie, Philippe Bouvard, nous présente un à un ses acolytes du jour avec finesse et humour : Jacques Maillot, Jean-Jacques Péroni, Vincent Perrot et le majestueux Jean-Pierre Coffé !

Durant 3h30 nous assistons à un palmarès d'histoires drôles, d'échanges et de réparties des plus pimentés aux plus hilarants entre les joyeux compères. Ceci entrecoupé par le passage de différentes personnes connues ou inconnues, comme l'invité surprise, l'invité du public et les invités d'honneur.

Durant quelques minutes, Roger Pierre, invité surprise, nous raconte quelques anecdotes à sa façon.



Puis vient le tour de l'invité désigné au hasard dans la salle. Et... le hasard faisant bien les choses, c'est Patricia Lepage, une ex-Boisemontaise, toujours attachée à notre village, qui fut présentée à l'assistance. C'est sous les applaudissements qu'elle rejoignit un peu émue, l'équipe de canailles. Installée aux côtés

de Philippe Bouvard et malgré l'émotion et les pièges tendus par les audacieux gaillards, Patricia maîtrisa parfaitement la situation, répondant aux uns et aux autres avec tact et humour.



Une nouvelle star est née ! Notre village est à l'honneur pour la circonstance ! Merci Patricia !



Puis se succèdent les invités d'honneur : le premier, Claude Lemay chroniqueur gastronomique, nous donne quelques indices précieux sur les restaurants fréquentables et moins fréquentables de la capitale.



Patrick Baudry, le second, clôture l'enregistrement en nous faisant découvrir l'univers, la vie à bord, au travers de ses grands voyages dans l'espace. Un moment passionnant que nous aurions souhaité interminable, comme l'infini. Mais hélas, c'était fini !

Nous quittons le studio vers 13h30, petits et grands zygomatiques encore contractés par les effets bienfaisants de ce divertissement. C'est à 16h ce même jour que cet enregistrement passait à l'antenne dans toute la France et nous ne sommes pas passés incognito ! Il fallait juste avoir la chance de faire un bref passage sur RTL !

Communication sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Depuis le 15 novembre 2006 le principe de responsabilité des producteurs, relative aux déchets électriques et électroniques ménagers, est mis en application.

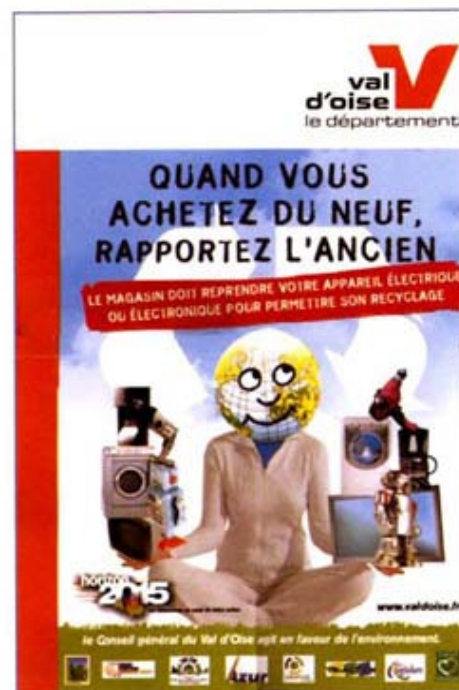
Cela veut dire que les vendeurs ont obligation de reprendre gratuitement tout appareil usagé fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur, en contrepartie de l'achat d'un appareil neuf de même type (principe de la reprise "un pour un").

Mais cela veut dire également que les consommateurs doivent être informés :

- de l'interdiction de jeter les DEEE avec les déchets ménagers non triés (même lors du ramassage des encombrants)
- de l'existence des systèmes de collecte pouvant être mis à leur disposition
- des effets potentiels sur l'environnement et la santé humaine liés à la présence de substances dangereuses dans les DEEE.

La Communauté d'Agglomération étudie actuellement les aménagements nécessaires à l'accueil des DEEE dans les déchèteries de l'agglomération, pour permettre leur prise en charge par un éco-organisme. Toutefois le coût sera d'autant plus faible que le principe de reprise "un pour un" vers les vendeurs sera appliqué. Il est donc vivement recommandé d'utiliser la solution de la reprise par le vendeur qui est plus économique pour la collectivité.

Le Conseil Général du Val d'Oise a diffusé un message dans son numéro de décembre 2006 du magazine "Douze comme une" et diffuse une affiche pour relayer cette communication.



Attention arnaque : témoignage d'une Boisémontaise

L'esprit de l'homme est, sans nul doute, doué de ressources et spécialement en matière d'arnaque.

Voici le récit de la mésaventure vécue tout dernièrement par mes parents (77 et 82 ans) et pour laquelle je viens vous mettre en garde car dans notre paisible village, nombreux sont ceux qui pourraient être abusés comme eux.

Après avoir vérifié que ma mère partait faire ses courses, à pied, deux messieurs très bien habillés ont sonné à la porte de la maison. Mon père a ouvert après avoir demandé à l'interphone de quoi il s'agissait. Ceux-ci avaient répondu être envoyés par la municipalité pour la prévention contre les capricornes, ces petites bêtes qui s'attaquent au bois (des meubles par exemple). Après être entrés dans le salon, ils ont tout de suite remarqué un très beau meuble que possédaient mes parents, s'en sont approchés et ont jeté subrepticement un peu de poudre de bois et quelques capricornes sous le meuble. Leurs remarques et les preuves "factices" ont bien sûr semé la panique dans la tête de mon père qui a perdu tout esprit "critique" et reculé, sur le coup, tant et si bien qu'ils ont déclaré à mon père devoir

emporter le meuble pour le faire traiter et éviter ainsi la contagion aux autres meubles. Ils lui ont même donné un coup de main pour vider le meuble plus vite... car ils craignaient sans doute le retour de courses de ma mère.

Évidemment, ce n'est qu'après leur départ que mon père s'est rendu compte qu'ils ne lui avaient laissé ni carte de visite ni aucune coordonnée pour récupérer son meuble.

Il s'était fait arnaquer, tout simplement, et avec son aide par-dessus le marché !

Bien sûr il a porté plainte auprès de la gendarmerie qui, malgré tout, n'a pas pu exploiter les empreintes laissées sur place. Heureusement qu'ils avaient une photo du meuble en question car la bande, depuis, a été arrêtée. Cette association de malfaiteurs agissait au niveau national, c'est une autre brigade de police qui a procédé à leur arrestation ; ils avaient sévi dans tout le Sud de la France.

Le meuble de mes parents a été retrouvé et va leur être restitué.

Soyons donc prudents, surtout en période de fêtes. Le génie se cache souvent là où on ne l'attend pas !

Vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal

Conseil du 14 décembre 2007

Acquisition d'immeuble par voie amiable

Considérant qu'il y a un déficit de logements locatifs pour les jeunes qui souhaiteraient rester à Boisemont ou y revenir, le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'acquérir à l'amiable la propriété sise 15 rue Maurice Fouquet, cadastrée A 52, au prix 300 000 €, auquel s'ajoute les frais d'agence de 12 000 € et les frais notariés. Par ailleurs, il informe l'Assemblée de la possibilité de créer 5 logements dans cette propriété.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vu l'avis favorable du service des domaines en date 7 novembre 2007, vu l'accord de la Caisse des Dépôts et Consignation pour une aide au portage foncier et immobilier en Ile de France, décide de faire l'acquisition de la dite propriété et autorise le Maire à passer au moment venu l'acte d'acquisition et à signer toutes pièces se rapportant à cette opération.

Micro-crèche "Les doudous"

Le projet de crèche avance, tous les obstacles sont levés, toutefois, à cause de délais administratifs, l'agrément ne devrait être accordé que fin janvier, début février. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Comité des Fêtes - Festivités 2008

Pour l'année 2008, le Comité a établi le calendrier des festivités suivantes

- Samedi 9 février : Soirée cabaret et dîner dansant
- Courant 1^{er} semestre : Voyage (date et destination à déterminer).
- 21 Juin : Feux de la Saint-Jean
- 7 Septembre : Brocante

Toutes ces manifestations seront confirmées par flash-info.



A l'occasion de la nouvelle année et de la remise des médailles du travail, une réception est organisée au château le 19 janvier à 11h00

Message de l'Association France Alzheimer

Aujourd'hui près d'un million de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et pour chacune d'entre elles, une famille entière est confrontée aux difficultés médicales, sociales, financières et psychologiques déclenchées par la maladie.

Depuis 1985, France Alzheimer informe, oriente et apporte un soutien aux malades et à leur famille, contribue à la recherche, sensibilise sur la maladie et forme les bénévoles et les professionnels de santé. Avec son réseau de 106 associations locales, elle est présente partout en France.

En cette année où la maladie d'Alzheimer a été déclarée Grande Cause Nationale, France Alzheimer renforce ses actions de soutien par la mise en place d'un numéro Azur permettant à tous de joindre une association locale à partir d'un même numéro facile à retenir :

0811 112 112 (coût d'un appel local)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Eva DESCHODT	29 Octobre 2007
Christiana Maria DINIS	2 décembre 2007

N° de téléphone à noter ...

Taxi de Boisemont : 06 61 74 69 65

Journal d'information municipal de Boisemont – Directeur de la publication : Jean-Claude Wanner, maire de Boisemont – Responsable Rédaction : Commission Information constituée de Mercedes Gamito, Chantal Groff, Danièle Guermeur, Martine Hieyte, Josiane Schaal, Marie-Claude Vanderbeke, Claude et Danièle Van Kerrebroeck – Impression : Imprimerie Bazuyau, Vauréal – Tirage 350 exemplaires.

calendrier 2008

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1 JOUR DE L'AN	V 1 Ella	S 1 Aubin	M 1 Hugues	J 1 FÊTE DU TRAVAIL	D 1 Justin
M 2 Basile 1	S 2 Présentation	D 2 Charles le Bon	M 2 Sandrine 14	V 2 Boris 18	L 2 Blandine
J 3 Geneviève	D 3 Blaise	L 3 Guénolé	J 3 Richard	S 3 Phil./Jacques	M 3 Kévin
V 4 Odilon	L 4 Véronique	M 4 Casimir	V 4 Isidore	D 4 Sylvain	M 4 Clotilde 23
S 5 Edouard	M 5 Mardi Gras 6	M 5 Olive 10	S 5 Irène	L 5 Judith	J 5 Igor
D 6 EPIPHANIE	M 6 Cendres	J 6 Colette	D 6 Marcellin	M 6 Prudence	V 6 Norbert
L 7 Raymond	J 7 Eugénie	V 7 Félicité	L 7 J.-Bapt. de la Salle	M 7 Gisèle 19	S 7 Gilbert
M 8 Lucien 2	V 8 Jacqueline	S 8 Jean de Dieu	M 8 Julie	J 8 VICTOIRE 1945	D 8 Médard
M 9 Alix	S 9 Soirée Cabaret	D 9 Elections	M 9 Gautier	V 9 Pacôme	L 9 Diane
J 10 Guillaume	D 10 Arnaud	L 10 Vivien	J 10 Fulbert 15	S 10 Abolition Esclavage	M 10 Landry
V 11 Paulin	L 11 N.-D. Lourdes	M 11 Rosane	V 11 Stanislas	D 11 PENTECOTE	M 11 Barnabé 24
S 12 Tatiana	M 12 Félix 7	M 12 Justine 11	S 12 Jules	L 12 Achille	J 12 Guy
D 13 Yvette	M 13 Béatrice	J 13 Rodrigue	D 13 Ida	M 13 Rolande	V 13 Antoine de P.
L 14 Nina	J 14 Valentin	V 14 Mathilde	L 14 Maxime	M 14 Matthias 20	S 14 Elisée
M 15 Rémi 3	V 15 Claude	S 15 Louise	M 15 Pateme	J 15 Denise	D 15 Fête des Pères
M 16 Marcel	S 16 Julienne	D 16 Elections	M 16 B.-Joseph 16	V 16 Honoré	L 16 J.-F. Régis
J 17 Roseline	D 17 Alexis	L 17 Patrice	J 17 Anicet	S 17 Estelle	M 17 Hervé
V 18 Prisca	L 18 Bernadette	M 18 Cyrille	V 18 Parfait	D 18 Enc	M 18 Léonce 25
S 19 Réception Château	M 19 Gabin 8	M 19 Joseph 12	S 19 Emma	L 19 Yves	J 19 Romuald
D 20 Sébastien	M 20 Aimée	J 20 PRINTEMPS	D 20 Odette	M 20 Bernardin	V 20 Silvere
L 21 Agnès	J 21 Damien	V 21 Vendredi Saint	L 21 Anselme	M 21 Constantin 21	S 21 Feux de la St Jean
M 22 Vincent 4	V 22 Isabelle	S 22 Léa	M 22 Alexandre	J 22 Emile	D 22 Alban
M 23 Barnard	S 23 Lazare	D 23 PAQUES	M 23 Georges 17	V 23 Didier	L 23 Audrey
J 24 Fran. de Sales	D 24 Modeste	L 24 L. de PAQUES	J 24 Fidèle	S 24 Donatien	M 24 Jean-Bapt.
V 25 Conv. St Paul	L 25 Roméo	M 25 Humbert	V 25 Marc	D 25 Fête des Mères	M 25 Eléonore 26
S 26 Paule	M 26 Nestor 9	M 26 Annonciation	S 26 Alida	L 26 Bérenger	J 26 Encombrants
D 27 Angèle	M 27 Honorine	J 27 Encombrants 13	D 27 Zita	M 27 Augustin	V 27 Fernand
L 28 Thomas d'Aquin	J 28 Romain	V 28 Gonttran	L 28 Valérie	M 28 Germain 22	S 28 Irénée
M 29 Gildas 5	V 29 Auguste	S 29 Gwladys	M 29 Catherine de Senne	J 29 Aymard	D 29 Pierre / Paul
M 30 Martine		D 30 Amédée	M 30 Robert	V 30 Ferdinand	L 30 Martial
J 31 Marcelle		L 31 Benjamin		S 31 Visitation	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
M 1 Thierry	V 1 Alphonse	L 1 Gilles	M 1 Thérèse de l'E.-J.	S 1 TOUSSAINT	L 1 Florence
M 2 Martinien 27	S 2 Julien Eymard	M 2 Ingrid	J 2 Léger 40	D 2 Trépassés	M 2 Vivianne
J 3 Thomas	D 3 Lydie	M 3 Grégoire 36	V 3 Gérard	L 3 Hubert	M 3 Avert 49
V 4 Florent	L 4 J.M. Vianney	J 4 Rosalie	S 4 Fr. d'Assise	M 4 Charles	J 4 Barbara
S 5 Antoine	M 5 Abel	V 5 Raïssa	D 5 Fleur	M 5 Sylvie 45	V 5 Gérald
D 6 Mariette	M 6 Transfiguration	S 6 Bertrand	L 6 Bruno	J 6 Léonard	S 6 Nicolas
L 7 Raoul	J 7 Gaétan 32	D 7 Brocante	M 7 Serge	V 7 Carine	D 7 Repas des Anciens
M 8 Thibaut	V 8 Dominique	L 8 Nativité N.-D.	M 8 Pélagie 41	S 8 Geoffroy	L 8 Imm. Concept.
M 9 Amandine 28	S 9 Amour	M 9 Alain	J 9 Denis	D 9 Théodore	M 9 Pierre Fourier
J 10 Ulrich	D 10 Laurent	M 10 Inès 37	V 10 Ghislain	L 10 Léon	M 10 Romaric 50
V 11 Benoît	L 11 Claire	J 11 Adelphe	S 11 Firmin	M 11 ARMISTICE 1918	J 11 Daniel
S 12 Olivier	M 12 Clarisse	V 12 Apollinaire	D 12 Wilfried	M 12 Christian 46	V 12 Jeanne-F. - Chantal
D 13 Henn / Joël	M 13 Hippolyte 33	S 13 Aimé	L 13 Géraud	J 13 Brice	S 13 Lucie
L 14 FÊTE NATIONALE	J 14 Évrard	D 14 La Croix glorieuse	M 14 Juste	V 14 Sidoine	D 14 Odile
M 15 Donald	V 15 ASSOMPTION	L 15 Roland	M 15 Thérèse d'Avila	S 15 Albert	L 15 Ninon
M 16 N. D. Mt-Carmel	S 16 Armel	M 16 Édith	J 16 Edwige 42	D 16 Marguerite	M 16 Alice
J 17 Charlotte 29	D 17 Hyacinthe	M 17 Renvaud 38	V 17 Baudouin	L 17 Élisabeth	M 17 Judicaël / Gaël
V 18 Frédéric	L 18 Hélène	J 18 Nadège	S 18 Luc	M 18 Aude	J 18 Gatien 51
S 19 Arsène	M 19 Jean-Eudes	V 19 Émilie	D 19 René	M 19 Tanguy 47	V 19 Urbain
D 20 Marina	M 20 Bernard 34	S 20 Davy	L 20 Adeline	J 20 Edmond	S 20 Théophile
L 21 Victor	J 21 Christophe	D 21 Matthieu	M 21 Céline	V 21 Prés. de Marie	D 21 Pierre Casinius
M 22 Marie-Madeleine	V 22 Fabrice	L 22 Maurice	M 22 Élodie 43	S 22 Cécile	L 22 Edolie
M 23 Brigitte 30	S 23 Rose de Lima	M 23 AUTOMNE	J 23 Jean de Cap.	D 23 Clément	M 23 Armand
J 24 Christine	D 24 Barthélemy	M 24 Théo 39	V 24 Florentin	L 24 Flora	M 24 Adèle 51
V 25 Jacques	L 25 Louis	J 25 Hermann	S 25 Enguerran	M 25 Catherine Labouré	J 25 NOËL
S 26 Anne / Joachim	M 26 Natacha	V 26 Côme / Damien	D 26 Dimitri	M 26 Christ Roi 48	V 26 Étienne
D 27 Nathalie	M 27 Monique 35	S 27 Vincent de Paul	L 27 Émilie	J 27 Encombrants	S 27 Jean
L 28 Samson	J 28 Augustin	D 28 Venceslas	M 28 Simon / Jude	V 28 Jacques de La M.	D 28 Innocents
M 29 Marthe	V 29 Sabine	L 29 Michel	M 29 Narcisse 44	S 29 Saturnin	L 29 David
M 30 Juliette 31	S 30 Fiacre	M 30 Jérôme	J 30 Bienvenu	D 30 André	M 30 Roger
J 31 Ignace de Loyola	D 31 Aristide		V 31 Quentin		M 31 Sylvestre/Ste Famil

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Umoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles